

En 1889, quand Paris voulait boire la bonne eau du lac Léman...

À la fin du XIX^e siècle, l'ingénieur parisien Paul Duvillard lance le projet fou d'amener l'eau du Léman jusqu'à Paris, grâce à un aqueduc de 500 kilomètres !

GENEVOIS

Paris, printemps 1889, l'exposition universelle ornée de sa toute nouvelle Tour Eiffel bat son plein. Profitant de cet événement mondial, les ingénieurs Paul Duvillard et Edmond Badois (un nom prédestiné...) présentent leur projet d'amener les eaux du lac Léman à Paris, afin de fournir une eau potable de grande qualité à une population estimée à 2,4 millions d'habitants ! Un projet qui reçut deux distinctions au concours général de l'exposition universelle, dans la section « Modèles, plans et dessins de travaux publics ».

1 Aller puiser dans le Léman 2, 74 millions de mètres cubes d'eau par jour

Selon les calculs de Duvillard, qui travaille à ce projet depuis 1880, la capitale française dispose à l'époque de 220 litres d'eau potable par jour et par habitant, provenant de sources et de rivières. Or, selon lui, une ville de ce niveau devrait pouvoir compter sur environ 1000 litres par jour et par habitant. La solution qu'il propose est très simple : aller puiser dans le lac Léman 2, 74 millions de mètres cubes d'eau par jour, avant de les acheminer à Paris grâce à un aqueduc de 500 km de long ! Le choix du Léman ne doit rien au hasard : « Les eaux du lac Léman sont d'une qualité égale ou supérieure aux eaux de source. Cette eau est très recommandable du point de vue hygiénique », explique à



Puisées au large de Thonon, les eaux du lac Léman auraient ensuite été acheminées par un aqueduc en partie souterrain jusqu'à Paris, via Saint-Julien, Culoz et Macon.

l'époque le scientifique vaudois François-Alphonse Forel.

2 De nombreuses voix s'élèvent contre ce projet

Naturellement, de nombreuses voix s'élèvent contre ce projet, remettant en cause ses calculs, la potabilité de l'eau du Léman ou les coûts gigantesques qu'il entraîne-

rait. Les Suisses ne sont pas les derniers à protester, notamment les Genevois, pour qui ce projet entraînerait une perte importante d'alimentation de ses machines hydrauliques. D'autres usagers du Rhône redoutent aussi une diminution de son débit. Duvillard balaie ces attaques d'un revers de main : « La

France n'a pas été associée aux négociations de 1884 sur les niveaux du lac Léman, explique-t-il. La Suisse s'est trouvée chez elle à Genève et a fait ce qu'elle a trouvé bon et utile de faire pour ses propres intérêts, sans se préoccuper de savoir si la France avait des droits sur les eaux du lac et le cours du Rhône ! ». Torpillé par le refus du conseil municipal de Paris, qui le juge irréalisable, et par

le manque d'investisseurs, cet

improbable projet tombera finalement... à l'eau, mettant à sec la « Société d'études pour l'adduction des eaux françaises du lac Léman à Paris et dans la banlieue », fondée par Duvillard et son associé, qui ont perdu 100 000 francs français dans l'affaire.

DOMINIQUE ERNST

Les détails techniques d'un projet fou

Dans un article publié dans le journal Le Léman Républicain, l'ingénieur Edmond Badois détaillait son projet : « Le canal projeté s'amorcera dans le Léman sur le côté ouest de Thonon. L'aqueduc sera prolongé dans le lac, jusqu'à environ 400 mètres du rivage, par deux tuyaux de 3 mètres de diamètre, en acier doux, disposés en fourche. Leurs embouchures se trouveront à environ 40 mètres au-dessous de la surface, profondeur jugée nécessaire pour avoir des eaux exemptes d'impuretés et toujours fraîches. Sur le rivage, il sera construit un bâtiment où seront installées les

vannes régulatrices et d'arrêt nécessitées par les crues du Léman ».

L'improbable parcours de l'aqueduc

À sa sortie du lac, avec une pente moyenne de 50 centimètres par kilomètre, l'aqueduc se serait dirigé en droite ligne sur Machilly, passant sous Collongette (Chens-sur-Léman), Aubonne (Douvaine) et Tholomaz (Loisin). Un peu avant la station de Machilly, il aurait tourné à l'ouest pour côtoyer le chemin de fer jusqu'à Juvigny, d'où il serait allé en ligne

droite vers le pont d'Étrembières, point où il serait passé sous l'Arve. L'aqueduc aurait ensuite longé le Salève sans quitter le territoire français, presque sous le chemin de fer, avant de passer à deux kilomètres au nord de Saint-Julien, puis de contourner le Vuache, pour se diriger vers Culoz, Mâcon et Charolles, d'où il serait redescendu jusqu'au nord sur Paris. Sur une grande partie de la Haute-Savoie, cet aqueduc aurait été souterrain, avec un tuyau enfoui entre 50 à 70 mètres de profondeur.



Un document rare, une action de la Société d'études pour l'adduction des eaux françaises du lac Léman à Paris et dans la banlieue.

Des concepteurs tenaces

Duvillard et Badois ont présenté leur projet dès 1880 devant la Société des ingénieurs civils de France, avant de solliciter, en 1884 et en vain, une concession auprès de l'État français. Revenant à la charge à de nombreuses reprises, ils n'obtiennent que des refus. L'opinion générale sur ce projet est bien résumée par la conclusion publiée dans le rapport de la commission « hygiène, eaux, égouts, navigation » du conseil municipal de Paris : « C'est là un rêve. Au point de vue technique, les difficultés seraient grandes, sinon insurmontables. Quelles conduites et quels réservoirs seraient capables de résister à la pression d'une masse de deux millions de mètres cubes d'eau par jour ? ».